

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU 16 MARS 2023

(selon ordonnance et décret du 07.10.2021 applicable au 01.07.2022)

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Étaient présents : Roseline PHILIPART, Thierry PINEAU, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Delphine MERLET, Marie-Jeanne GODET, Stéphane BARBARIT, Sandra GODET, Mélanie PETITEAU, Clément RECROSIO, Patrice ROUSSELOT, Sonia CHENOUARD,

Excusés : Florence de CHABOT TRAMECOURT qui a donné pouvoir à Marie-Jeanne GODET, Pascal LALLEMAND qui a donné pouvoir à Thierry PINEAU, Sonia CHENOUARD qui a donné pouvoir à Valérie CHENU, Séverine RIPOCHE, Patrice ROUSSELOT et Sandra GODET

Date de convocation : 9 mars 2023

M. Clément RECROSIO a été désigné secrétaire de séance

L'ordonnance et le décret du 07/10/2021 applicable au 01/07/2022 ont modifiés les documents de gestion du conseil municipal. Ainsi, le compte rendu est remplacé par un relevé des délibérations, avec indication du sens du vote. Pour obtenir le détail des délibérations, il convient de prendre connaissance du procès-verbal qui sera publié après approbation des membres du conseil municipal, c'est-à-dire avec un décalage d'un mois.

1/06.03.23 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGETS COMMUNE ET LOTISSEMENTS

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2/06.03.23 PPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

3/06.03.23 AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

4/06.03.23 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

5/06.03.23 ECLAIRAGE PASSAGE PIETONS RUE DU VIEUX CHÂTEAU – CONVENTION SyDEV

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

6/06.03.23 JEUX DANS LA PRAIRIE DU BENET

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

7/06.03.23 PAIEMENT DE FACTURES EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés